

AUXI'JEUNES

Projet pédagogique d'animation

- DU 24 AU 28 FEVRIER 2020 -

SOMMAIRE

- 1) Objectifs éducatifs de l'AADEC
- 2) Présentation de l'accueil de loisirs
 - a. L'équipe d'animation
- 3) Objectifs pédagogiques de l'Accueil de Loisirs
- 4) Fonctionnement de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaire
 - a. Journée type
 - b. Accueil sur la structure
 - c. Les repas
 - d. Les temps calmes/les temps libres
 - e. Les sorties
- 5) L'évaluation du projet pédagogique
- 6) Le projet d'animation

1. Objectifs éducatifs de l'AADEC

Les objectifs éducatifs de l'AADEC comportent quatre axes principaux :

- Éducation à l'environnement et au développement durable
- Agir pour l'art et la culture
- Vers l'épanouissement physique et psychique
- Vers une citoyenneté et une insertion active et consciente

Les fonctions prioritaires du centre sont **ludiques et sociales** :

- **ludiques** car l'accueil doit permettre aux jeunes de profiter de leurs vacances à travers des activités de loisirs, d'expression, de découverte et d'exploration.
- **sociales** par l'établissement de relations de respect et d'écoute entre les jeunes, l'équipe d'animation et les familles.

Et avant tout, l'équipe d'animation aura à cœur de permettre aux parents de confier leurs jeunes à des animateurs et des intervenants compétents pour que les enfants passent **de bonnes vacances en toute sécurité**.

L'accueil de loisirs Auxi'jeunes veut dépasser un simple rôle d'accueil et de mode de garde pour construire avec les jeunes de véritables projets d'animation. Pour se faire, il sera privilégié un accueil à la semaine.

Des thématiques permettront aux enfants de découvrir et d'aborder diverses pratiques artistiques, culturelles, sportives et artisanales.

2. Présentation de l'accueil de loisirs

Accueil de loisirs sans hébergement «Auxi'Jeunes»

La structure se situe en zone rurale à Saint Pierre d'Entremont. Durant les vacances scolaires, la commune met à disposition au sein de l'école, la cantine, la cour et les sanitaires adaptés aux âges des enfants.

Capacité d'accueil théorique :

- 12 enfants 6 à 11 ans
- 8 enfants de 3 à 5 ans

Implantation :

École municipale de St Pierre d'Entremont, Maison Hermesende et Salle Notre Dame.

Durée de fonctionnement

Du 24 au 28 février 2020

Horaires de fonctionnement :

- Accueil 3-11 ans : de 8h30 à 18h du lundi au vendredi
- Arriver entre 8h30 et 9h30
- Départ entre 17h et 18h

Organisation : AADEC, Maison Intercommunale, 73670 Saint Pierre d'Entremont

Tel/fax : 04 79 65 84 03 ou 06 01 88 70 49

Mail : jeunesse@aadec.fr

Dominante :

Centre de Loisirs multi-activités pour les 3–11 ans avec inscriptions à la semaine.

Origine des enfants et des jeunes

Vallée des Entremonts et jeunes touristes en résidence dans la vallée.

a. L'équipe d'animation

Elle est constituée :

- Une directrice diplômée BPJEPS LTP
- Un animateur diplômés BAFA -CEE (vacataires) lors des vacances scolaires.
- Une stagiaire BAFA

Rôle de la Directrice

La directrice est avant tout responsable juridiquement, moralement et physiquement des enfants et de l'équipe mais **la directrice fait partie intégrante de l'équipe d'animation et a donc le même rôle que les animateurs.**

Elle doit :

- Etre garante du bon fonctionnement de l'Accueil de loisirs
- Gérer l'administratif. (gestion des inscriptions, des déclarations, le recrutement ...)
- Rôle pédagogique, dans la préparation, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets d'activités ainsi que dans l'animation des réunions de travail.
- Veiller au respect du projet éducatif et à la mise en place du projet pédagogique.
- Veiller à la mise en place des moyens humains et matériels pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Avoir un rôle formateur.
- Etre à l'écoute de chacun : enfants, animateurs et parents.
- Veiller à la cohésion de l'équipe.
- Garder un lien avec les réalités du terrain.

Rôle de l'équipe d'animation :

L'animateur exerce une action éducative auprès des enfants. Il fait preuve de bienveillance, il a une écoute attentive à ses besoins. Il **participe au bien-être et à l'accomplissement de chaque enfant** par le biais de la **compréhension**.

Ces actions s'appuient sur l'ensemble d'attitudes et de comportements :

- S'engager dans une dynamique de travail, de respect, de bonne humeur.
- Permettre à chacun de trouver son rythme de travail et de repos.
- Travailler ensemble dans un esprit d'équipe.
- Avoir un regard sur le travail effectué en préparant les activités, en les adaptant aux capacités et aux besoins des enfants et en les évaluant.
- Permettre à l'enfant de choisir et de pouvoir formuler ses envies.
- Rôle éducatif et bienveillant
- Rôle de sécurité, veillé à la sécurité physique, affective et moral
- Se remettre en question

L'animateur (trice) doit prendre en compte chaque individu dans le groupe en respectant son rythme et ses besoins. Chacun y a son importance.

3. Objectifs pédagogiques de l'Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs Auxil'Jeunes propose à chaque période d'ouverture d'axer les activités autour de thématiques choisies par l'équipe d'animation en concertation avec la commission Enfance/Jeunesse et la directrice de l'association. Ces thèmes sont proposés à la semaine pour une meilleure cohérence avec la fréquentation moyenne des familles.

Certains objectifs pédagogiques sont inhérents à l'organisation de l'accueil de loisirs tout au long de l'année et sont étroitement liés au projet éducatif de l'association. Les thèmes permettent d'aborder des notions spécifiques, les objectifs pédagogiques qui s'en dégagent résultent de pratiques artistiques, culturelles, sportives...

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Favoriser le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none">- proposer des temps de paroles collectifs- permettre aux enfants d'agir en autonomie et de s'organiser entre eux dans le respect de chacun et avec bienveillance-favoriser les jeux de coopération, et les réalisations collectives- participation des enfants dans les temps de la vie quotidienne (mis en place pour le repas, le goûter, service, débarrasser, rangement, nettoyage)- pas de groupe d'âge séparé, les plus grands aident les plus petits.

<p align="center">Développer la créativité et l'imaginaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - emmener les enfants dans le monde imaginaire, par l'aménagement et la décoration dans le thème des espaces de vie. Déguisement, personnage. - proposer des activités de création permettant à l'enfant d'élaborer et d'expérimenter. - accompagner les enfants dans leurs projets artistiques, en les valorisant et en leur laissant le plus d'autonomie possible. - apporter une part d'imaginaire dans l'ensemble des jeux et des activités proposées aux enfants.
<p align="center">Favoriser l'autonomie et leur implication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - inciter les enfants à être autonome sur l'utilisation du matériel -leur laisser la possibilité d'aménager leur espace comme ils le souhaitent. - accompagner les enfants vers l'autonomie dans les moments de vie quotidienne : habillage, hygiène, service du repas et du goûter. - laisser le choix aux enfants de leur activité et leur permettre de formuler leur envies et ainsi répondre aux besoins de chacun.

4. Fonctionnement de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaire

L'équipe d'animation doit permettre à l'enfant de trouver un rythme adapté à son âge, tout au long de la journée. L'organisation de la journée est en constante évolution. Le rythme n'est pas le même en début de journée qu'en fin de journée. Le rythme biologique de chaque enfant doit être pris en compte.

a. Journée type

8h30-9h30 ⇨ Accueil échelonné et jeux libres/calmes

9h35-09h50 ⇨ Petit starter (jeux, danse...) + présentation de la journée

9h50-11h30 ⇨ Activités

11h30-11h45 ⇨ Rangement + mise en place des tables pour le repas

12h-14h ⇨ Repas, temps calme /temps de sieste pour les plus petits
⇨

14h-16h Activités

16h-17h ⇨ Rangement, goûter et bilan de la journée

17h-18h Départ échelonné et jeux libres/calmes



b. Accueil sur la structure

L'accueil des enfants s'effectue à partir de 8h30 jusqu'à 9h30 sur la structure. Les enfants ont la possibilité de se diriger vers les divers espaces aménagés de la salle d'accueil. (Puzzles, jeux éducatifs, dessins, coloriages, livres, jeux de société)

Rôle de l'animateur lors de ce temps là:

- Accueillir des enfants
- Echanger avec les familles diverses informations concernant les enfants et les activités
- Mettre en place un accueil individualisé
- Surveiller et évaluer les sources de danger
- Proposer des activités et des jeux aux enfants

Les enfants sont accueillis entre 8h30 et 18h. Nous proposons un accueil et un départ échelonné qui permettent aux familles d'arriver et partir en fonction de leurs besoins. Les enfants de plus de 6 ans autorisés à rentrer seul peuvent quitter l'accueil de loisirs entre 17h et 18h après en avoir informé les animateurs

c. Les repas

Le repas est un moment d'échange, où chacun se pose, prend le temps de se parler. Le repas est un moment éducatif qui permet d'inciter les enfants à goûter à tous les aliments tout en respectant le régime alimentaire de certains et de sensibiliser les enfants à l'équilibre des repas et au gaspillage.

Les repas sont livrés sur place vers 11h45. Ils sont commandés à l'un des restaurants de Saint Pierre d'Entremont. Le service est assuré par les membres de l'équipe pédagogique. Ces derniers veilleront à ce que ce

Les repas sont livrés sur place vers 11h45. Ils sont commandés à l'un des restaurant de Saint-Pierre-d'Entremont. Le service est assuré par les membres de l'équipe pédagogique. Ces derniers veilleront à ce que ce temps de repas se déroule dans une ambiance calme et conviviale. Ils porteront une attention particulière à l'hygiène des enfants avant et après le repas.

d. Les temps calmes/les temps libre

Après le repas les enfants ont environ 1h de temps calme ce qui permet à l'enfant de retrouver son rythme, de faire retomber « la pression ». Ce temps est obligatoire pour le bien être de l'enfant. Rôle de l'animateur :

- Veiller à ce que l'enfant puisse vraiment vivre ce moment agréablement et calmement
- Mettre en place « des activités dites calmes » : contes, jeux de société, relaxation...
- Anticiper les éventuelles conflits, les régler si besoin.

Les temps libres sont des moments importants qui permettent à l'enfant de se construire (autonomie, socialisation). Durant ces moments, l'enfant peut :

- S'autogérer
- Se diriger vers les divers coins aménagés de la salle
- Inventer
- Imaginer
- Echanger avec les autres, adultes ou enfants.

e. Les sorties

Lors de sorties, les familles sont informées des horaires de départ et de retour au centre. Les enfants sont véhiculés dans les minibus de l'AADEC ou autre véhicule de l'association. Pour des plus grands groupes nous faisons appel à un prestataire extérieur

5. Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet se basera sur plusieurs aspects :

- L'observation sur le terrain

Les objectifs de la semaine ont-ils été atteints ?

Les enfants ont-ils réussi dans leurs objectifs personnels ?

Les activités proposées ont-elles permis d'atteindre les objectifs fixés ?

Quels ont été les difficultés rencontrées lors de la mise en place du centre de loisirs ? Pourquoi et comment y remédier ?

- Les retours des familles et des enfants

Les retours ont-ils été positifs ?

Les enfants ont-ils appréciés les activités proposées, et pourquoi ?

Le groupe a-t-il su cohabiter et partager les expériences ?

Les familles ont-elles fait des critiques vis à vis du fonctionnement du centre ? Et lesquelles ?

Les familles ont-elles soulevé des problèmes ou questions quant au fonctionnement du centre ? Comment y remédier ?

- Les retours des animateurs

Les animateurs ont-ils su s'adapter au fonctionnement du centre?

Ont-ils été force de proposition?

Ont-ils rencontré des difficultés quelconques ? avec un enfant ? lors d'un incident ? avec un intervenant ? Ont-ils su y remédier et comment ?

Les animateurs ont-ils été en capacité de répondre aux attentes du projet pédagogique ?

Les animateurs ont-ils acquis de l'expérience ?

- Les retours de la part de l'association support

L'association approuve t-elle le fonctionnement du centre de loisirs ?

L'association a-t-elle pu aider au fonctionnement ?

L'association est elle en accord avec le contenu du projet pédagogique ?

Afin d'évaluer le projet pédagogique, un bilan sera rédigé par la directrice et comportera les points négatifs et positifs de la semaine en fonction des objectifs fixés et des moyens d'évaluation mis en œuvre sur le terrain. Un bilan sera également demandé aux animateurs ayant travaillé sur les semaines d'ouverture et sera intégré au bilan global.

Les animateurs évalueront plus spécifiquement leurs activités et plus globalement la semaine d'accueil de loisirs en répondant aux questions précédentes.

Cette évaluation permettra d'améliorer l'accueil des enfants sur les prochaines semaines d'ouverture mais aussi d'adapter et de faire évoluer le contenu des semaines afin de répondre aux besoins et demandes des usagers. Ce bilan permettra à l'association d'accompagner plus efficacement les jeunes dans leurs projets mais aussi les animateurs en formation BAFA.

6. Le projet d'animation

Le thème :

Objectif du thème